

N° Délibération :
2026/032

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Isère
Arrondissement de Vienne
Commune de BELLEGARDE-POUSSIEU

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

L'an deux mille vingt-six,
le 06 mai, à 20 Heures 00,
le Conseil Municipal légalement convoqué
s'est réuni Salle du conseil municipal en mairie,
en session ordinaire, sous la Présidence de
Madame GRANGEOT Christelle, Maire.

Date de la convocation : 29 avril 2026

Membres Présents : Mesdames Messieurs GRANGEOT Christelle – CHEVRIER Joëlle – ROULET Michel – ROULET Patrick – MOUCHEROUD Françoise – VELLA Bastien – MOUCHIROUD Alexandra – RENARD Benjamin – LEONARD VERMOREL Adeline – MABILON Mickaël – DECLIPPELEIR CHAVRIER Pauline – LABAT Thierry – FREDOUT Chantal

Absents excusés : Monsieur MOUCHEROUD Fabrice – Madame MOUCHIROUD Béatrice

Pouvoir à : Madame MOUCHIROUD Béatrice à Madame FREDOUT Chantal

Madame DECLIPPELEIR CHAVRIER Pauline est nommée secrétaire

Objet : CONVENTION DE SERVITUDE CONSENTIE A FREE MOBILE - SIGNATURE

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal, que suite à une édification d'installations de communication électronique par FREE MOBILE, un accord de principe avait été établi pour la pose d'une antenne sur la parcelle communale section C n°60.

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de régulariser cet accord de principe par la rédaction d'un acte de convention de servitude entre FREE MOBILE et la Commune, acte qui sera établi, sans frais, par FREE MOBILE, dont le siège social est situé au 16 rue de la Ville L'Evêque – 75008 PARIS, représentée par Monsieur Antoine LE GAL.

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal d'acter la rédaction de ladite convention de servitude, et de l'autoriser à signer celle-ci.

Après discussion et délibération, et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal :

- **ACTE** la rédaction de ladite convention de servitude entre FREE MOBILE et la Commune
- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer ladite convention de servitude entre FREE MOBILE et la Commune
- **CHARGE** Madame Le Maire d'instruire et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour conduire ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus :

Le Maire,
Christelle GRANGEOT.



The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Bellegarde-Poussieu, Isère. The stamp contains the text 'MAIRIE DE BELLEGARDE-POUSSIEU' and 'ISERE'. A black ink signature is written over the stamp.